AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE
I.1) Nom et adresses : SYTRAL - 21 boulevard Vivier Merle- CS 63815
69487 Lyon Cedex 03 - France - Numéro national d'identification : 25690099400011 - Code NUTS : FRK26
Point (s) de contact : Monsieur le Président du SYTRAL. A l'attention de : M. Thiennot, Directeur du pilotage des contrats de DSP
Tél. : (+33) 4 72 84 58 00 - Courriel : unitemarches@sytral.fr - Fax : (+33) 4 78 53 12 84

Adresse (s) internet : Adresse principale : http://www.sytral.fr - Adresse du profil d'acheteur : http://marchespublics.sytral.fr/
I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre type

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques

I.6) Activité principale
Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

SECTION II : OBJET
II.1) Étendue du marché
II.1.1) Intitulé : Exploitation de service de transport public routier de voyageurs sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) - Numéro de référence : 19S0271
II.1.2) Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :
II.1.3) Type de marché : Services
II.1.4) Description succincte : Services de transport public routier de voyageurs organisés sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL). Desserte de 8 communes pour une population d'environ 40 000 habitants.
II.1.5) Valeur totale estimée
Valeur hors TVA: 65 millions d'euros sur la durée du contrat
II.1.6) Information sur les lots
Ce marché est divisé en lots : non
II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA)
Valeur : 103 677 373.84 € HT sur la durée du contrat

II.2) Description
II.2.1) Intitulé : Exploitation de service de transport public routier de voyageurs sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais - **Lot nº : DSP TCL Est-Lyonnais**
II.2.2) Code (s) CPV additionnel (s)
Code CPV principal : 60112000 - Descripteur supplémentaire :
II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR K26 - Lieu principal d'exécution :
Département du Rhône
Communauté de communes de l'Est Lyonnais : communes de COLOMBIER-SAUGNIEU, GENAS, JONS, PUSIGNAN, SAINT-BONNET-DE-MURE, SAINT-LAURENT-DE-MURE, SAINT-PIERRE DE CHANDIEU, TOUSSIEU
II.2.4) Description des prestations :
Service de transport routier de voyageurs par autocars, sur lignes « régulières », « scolaires » et « événementiels »
Fourniture par le prestataire de l'ensemble des biens nécessaires à l'exploitation, à l'exception des équipements billettiques
Le service comporte 31 lignes (dont 8 lignes régulières), pour une offre moyenne de 2 217 450 km commerciaux par an et de 2 070 779 voyageurs transportés par an
II.2.5) Critères d'attribution
La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous
Critères :
1. L'optimisation du coût final pour le SYTRAL
2. La pertinence de la gestion du service et de la productivité, concernant notamment les modalités d'organisation de l'entreprise pour rendre un service efficace,
3. L'amélioration de la qualité de service,
4. L'engagement en termes de développement durable et d'innovations,
5. Les engagements en matière de transparence et gouvernance
6. Le respect du format et du cadre de réponse.
II.2.7) Durée de la concession
Début : 01/09/2021 - Fin : 31/08/2029
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
II.2.14) Informations complémentaires :

SECTION IV : PROCÉDURE
IV.1) Description
IV.1.1) Forme de la procédure
Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession
IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) [16]
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non
IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :
- Avis de pré information publié au JOUE le 01/08/2018 et publication de son rectificatif le 01/10/2018
- Délibération sur le choix de la délégation de service public le 13/12/2019 après avis du Comité technique et de la CCSPL

- Avis de concession publié le 19/12/2019 au BOAMP, le 20/12/2019 au JOUE et le 03/01/2020 dans la revue Ville, Rail et Transports
- Remise des candidatures avant le 10/02/2020, 12h00
- Examen des candidatures par la CDSP et sélection des candidats admis à remettre une offre le 17/02/2020
- Remise aux candidats du règlement de la consultation et du dossier de consultation des entreprises le 03/04/2020
- Remise des offres initiales avant le 24/08/2020, 12h00
- Examen des offres par la CDSP et sélection du candidat admis à négocier le 18/11/2020
- 1er tour de négociation le 04/12/2020
- 2ème tour de négociation le 03/02/2021
- 3ème tour de négociation le 11/03/2021
- Remise des offres finales avant le 19/03/2021, 10h
- Envoi du rapport du Président sur le choix du délégataire et sur l'économie du contrat aux élus le 16/04/2021
- Délibération du Comité syndical le 03/05/2021
- Signature de la convention le 08/06/2021

IV.2) Renseignements d'ordre administratif
IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S : 19-187894
(Un des suivants: Avis de concession; Avis en cas de transparence ex ante volontaire)

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION
Lot nº : 1 - Intitulé : DSP TCL Est-Lyonnais
Une concession/un lot est attribué (e) : oui

V.2) Attribution de concession
V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession: 03/05/2021
V.2.2) Informations sur les offres
- Nombre d'offres reçues : 1
- Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0
- Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0
- Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0
- Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1
- La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire
Cars Berthelet - Zone industrielle 38460 Crémieu - France
Code NUTS : 33421435000038 - Numéro national d'identification: 334214350
Courriel : infos@berthelet.fr - Téléphone : 04 74 90 93 33 - Adresse internet: http://www.berthelet.fr/
Le concessionnaire est une PME : non
V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement (hors TVA)
Valeur initiale totale estimée du marché/du lot/de la concession : 65 000 000 €
Valeur totale de la concession/du lot : 103 677 373.84 €
Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : 11 363 023.00 €
Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 92 314 350.84 €
Monnaie: EURO
Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession conformément à l'article 8, paragraphe 3, de la directive :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
VI.3) Informations complémentaires :
Procédure de délégation de service public dans le cadre des articles L.1411-1 et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, et des articles L.3126-1 à 3 et R.3126-1 à 14 du Code de la commande publique.
Avis de préinformation n° 2018/S 146-335403 publié le 1er août 2018 et son rectificatif envoyé à la publication le 1er octobre 2018.
La durée de la concession s'entend hors période de tuilage.
Le contrat peut être consulté dans le respect du secret industriel et commercial en adressant une demande à M.GRAND (grand@sytral.fr).

VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - France
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr - Tél. : + 33 4 78 14 10 10 - Fax : + 33 4 78 14 10 10 - Adresse internet : http://lyon.tribunal-administratif.fr
VI.4.3) Introduction de recours
Précisions concernant les délais d'introduction de recours :
Le contrat (ou la procédure de passation) pourra faire l'objet de plusieurs recours :
- Avant la signature du contrat, un référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative)
- Après la signature du contrat et au plus tard le 31ème jour suivant la publication au JOUE d'un avis d'attribution du contrat et, en l'absence d'un tel avis, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, un référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative)
- Dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité, d'un recours de pleine juridiction selon les principes dégagés par le Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Dpt de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'un référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours
Tribunal administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 - France
Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr Tél. : + 33 4 78 14 10 10 - Fax : + 33 4 78 14 10 10
Adresse internet : http://lyon.tribunal-administratif.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 17 juin 2021